



ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 6690 VIELSALM

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

AVIS

Décision relative à une demande de permis d'environnement

Le Bourgmestre informe la population qu'un permis d'environnement a été délivré le 11 décembre 2018 à la SA LAURENTY BATIMENTS, ayant son siège social Mont Saint-Martin 73 à 4000 LIEGE pour le désamiantage du bâtiment (anciennement château du Sunpark) situé sur le bien cadastré Vielsalm 1^{ière} Division Section E n° 995p.

La décision peut être consultée à l'administration communale de Vielsalm chaque jour ouvrable pendant les heures de services, et le samedi 05 janvier 2019 de 09 heures à 12 heures.

Un recours en annulation pour violation des formes soit substantielles, soit prescrites à peine de nullité, peut être porté devant le Conseil d'Etat contre la présente décision par toute partie justifiant d'une lésion ou d'un intérêt.

Le Conseil d'Etat, section administration, peut être saisi par requête écrite, signée par l'intéressé ou par un avocat, et ce dans les 60 jours à dater de la notification ou de la publication de la présente décision.

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente, dans les limites prévues par le Code de l'Environnement en sa partie III, Titre Ier.

A Vielsalm, le 18 décembre 2018



Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE